



Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ILOT		surface du lot / de l'îlot [ares]	
min	max	min	max
surface d'emprise au sol [m²]		surface constructible brute [m²]	
surface de scellement du sol [m²]		type et nombre de logements	
type de toiture		nombre de niveaux	
type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions [m]	

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III... nombre de niveaux pleins
- +1, 2...R nombre d'étages en retrait
- +1, 2...C nombre de niveaux sous combles
- +1, 2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faite de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombre de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Forme des toitures

- tp toiture plate
- tx (y/a-z%) toiture à versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- retenue à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

LÉGENDE OFFICIELLE

Cotations

- dimensionnement des immeubles
- reculs des immeubles

Représentations

- indication des coupes
- indication numéro lot et surface
- indication niveau de référence

Espaces extérieurs privés et publics

- Surface scellée par des constructions souterraines et pouvant accueillir des terrasses
- Rigole à ciel ouvert
- Canalisation Eaux Pluviales existante
- aire de jeux ouverte au public à titre indicatif

LÉGENDE COMPLÉMENTAIRE

MAÎTRE DE L'OUVRAGE: **AC Differdange**
40, avenue Charlotte
L-4501 Differdange

PROJET: **Projet d'aménagement particulier 'Route de Pétange' à Niederkorn**

ECHELLE: 1/250 e DESSIN: MM CONTRÔLE: PA DATE: 03 juin 2021

SURFACES

SURFACE BRUTE : 58.84 ares
SURFACE NETTE : 45.19 ares

SURFACE PRIVÉE PUBLIQUE NECESSAIRE A LA VIABILISATION : 00 ares

SURFACE A CEDER AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL : 13.65 ares soit +/- 23.19%

DENSITE : 90.07 log/ha

	LOT1		45,19
-	1667,00	-	5300,00
3615,00	2-mi	1-c	53-c
tp	ha-14,00/ ha-17,50	-	IV+1R+2S

DEGRE D'UTILISATION DU SOL PAR LOT

COUPE AA' 1-250 COUPE BB' 1-250



PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER 1-250